

ENTRÉE EN MATIÈRE

LA LETTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE DE LA FFCR À SES ADHÉRENTS

N° 34, JANVIER 2025

Au sommaire :

Éditorial

Reportage en direct du salon du patrimoine et du salon des maires

Les commissions scientifiques régionales de restauration. Bilan de la journée d'étude, réflexions et perspectives

DOSSIER SPÉCIAL EUROPE :

Le projet Charter: un aperçu des travaux et des résultats

Le réseau ENCoRE

La communication autour de la JECR

ÉDITORIAL

Chères consœurs, chers confrères,

Un bref regard sur le catalogue des publications de la FFCR nous a fait prendre conscience que le dernier numéro d'*Entrée en matière* datait de 2020.

Il est difficile de savoir la raison de cet intervalle si ce n'est le ralentissement des activités lié à la pandémie du Covid-19 et probablement une difficulté à raccrocher les wagons une fois celle-ci passée. En outre, le conseil d'administration a été très mobilisé par le groupe de travail du ministère de la Culture concernant la rédaction du projet de loi pour le titre protégé, le maintien de la participation de l'association au Salon du patrimoine, à celui des maires et des collectivités territoriales et celui du Sitem. Enfin, le profond renouvellement du conseil d'administration en 2023 a également mobilisé les forces vers la passation des dossiers. Dans ce laps de temps, le *2 minutes* a continué à paraître avec 2 numéros en 2024.

Il est parfois difficile de tout faire mais il apparaît à ce point de la vie de votre association que nous devons reprendre le fil de la communication auprès des adhérents notamment en produisant des ressources qui nous aident tous à réfléchir et à comprendre les enjeux de notre profession.

C'est pourquoi nous vous proposons un dossier Europe dans le présent numéro qui vous présentera dans les grandes lignes les réflexions du programme européen Charter (*Cultural Heritage Actions to Refine Training, Education and Roles*) mené par un consortium dans lequel l'E.C.C.O. a une place prépondérante. Dans le prolongement de cette thématique, nous vous proposons également de découvrir l'histoire et les activités d'une autre association, l'*European Network of Conservation-restoration Education* (ENCoRE).

En soutien aux actions de communication de l'E.C.C.O., nous vous présenterons également la campagne de communication sur les réseaux sociaux réalisée à l'occasion de la Journée européenne de la conservation-restauration au mois d'octobre.

Et puisque les salons sont toujours une activité qui occupe bien le conseil d'administration, un reportage sur les deux derniers vous est également présenté. Il vous donnera, nous l'espérons, envie de participer aux permanences pour les éditions de 2025.

Enfin, vous aurez des nouvelles d'une autre activité de votre association, suivant en cela les préoccupations transmises par les délégations régionales, avec un compte rendu de la journée d'étude organisée en janvier 2024 sur les commissions scientifiques régionales de restauration et des suites à donner.

Nous espérons que vous trouverez dans ces pages matière à penser et à méditer. Votre association est toujours active et se propose de mieux communiquer.

Bien confraternellement

Le conseil d'administration

FFC-R

REPORTAGES EN DIRECT

DU SALON DU PATRIMOINE ET DU SALON DES MAIRES

En cette fin d'année 2024, la FFCR et le groupe Salons vous proposent un reportage des salons professionnels auxquels ses membres ont participé : le **Salon international du patrimoine culturel** au Carrousel du Louvre du 24 au 27 octobre et le **Salon des maires de France**, à Paris Expo, porte de Versailles, du 19 au 21 novembre.

1. « LES SALONS », QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le **Salon international du patrimoine culturel** a été créé en 1994, il y a donc 30 ans, et illustre les divers métiers et professionnels du patrimoine culturel : des savoir-faire nombreux, des institutions muséales et patrimoniales, des entreprises liées au secteur du patrimoine et des arts, des formations... L'objectif est de réunir et fédérer les acteurs du patrimoine grâce à la mise en avant des compétences de chacun. Ce salon est l'occasion pour les bénévoles de la FFCR d'échanger avec les différents exposants mais également un large public de commanditaires divers, propriétaires de biens, des étudiants et passionnés...



Photographie : Louise Rouillé



Salon du patrimoine - Photographie : Anaïs Diez

Le **Salon des maires de France** a été fondé il y a près de 20 ans et regroupe un peu moins de 1 500 exposants venus de la France entière répartis dans 9 secteurs d'activité différents : infrastructure, transport, biodiversité, sports et culture... Cet événement est l'occasion pour la FFCR et les conservateurs-restaurateurs de rencontrer des acteurs publics, maires et élus, des acteurs du monde associatif ainsi que des entreprises variées ayant un rôle à jouer auprès des communes et collectivités territoriales. En étant bénévole sur le stand de la FFCR, c'est l'opportunité d'aller à la rencontre des collectivités locales, afin de présenter notre profession, mettre en avant nos compétences et notre expertise et de montrer comment nous pouvons répondre aux besoins des communes dans le cadre de projets de conservation-restauration, d'études ou de mise en place de mesures préventives.



Salon des maires - Photographie : Lisa-Clémentine Guillou

2. À LA RENCONTRE DES ACTEURS DU PATRIMOINE!

Le Salon du patrimoine permet la rencontre de nombreux acteurs du patrimoine avec des compétences spécifiques pouvant permettre d'améliorer l'approche et l'exercice de notre profession. Cette année nous avons eu la chance d'échanger avec des entreprises variées dont certaines axées sur la prise de conscience environnementale et la réduction des déchets telles qu'une entreprise proposant des solutions de nettoyage d'outils de chantier. Ces stations de nettoyage sont à installer en atelier ou sur un chantier pour permettre une réutilisation des éléments et un nettoyage réduisant notre impact environnemental en ne produisant aucun rejet liquide! Nous avons également rencontré des professionnels du domaine juridique et législatif dont une avocate intéressée par le milieu du patrimoine et souhaitant travailler sur les relations et les problématiques entre les professionnels indépendants et l'administration.

Le Salon du patrimoine est aussi l'occasion de rencontrer l'ensemble des professionnels du patrimoine tels que les architectes du patrimoine, les représentants d'institutions culturelles et muséales, les artisans d'art, mais aussi nos collègues conservateurs-restaurateurs et de futurs professionnels!

Le Salon des maires a également été riche de rencontres avec des représentants et élus de collectivités locales venant de toute la France. Il nous a aussi permis d'échanger avec des professionnels variés, et notamment de découvrir une nouvelle interface de veille des marchés publics avec laquelle nous pourrions éventuellement prendre contact par la suite.



Photographie : Émilie Dominey

3. UNE COLLABORATION AVEC LE BOUCLIER BLEU FRANCE

2024 a été le début d'une collaboration fructueuse avec le Bouclier bleu France. Plusieurs membres bénévoles de l'organisation nous ont rejoints sur le stand de la FFCR pour les trois jours du Salon des maires. Nous avons pu ainsi échanger et connaître mieux le rôle, les compétences et les activités de nos deux organismes. Pour les communes et élus locaux, notre double stand a été l'opportunité de découvrir le rôle des bénévoles et l'expertise des membres du Bouclier bleu en cas de sinistre en y associant les compétences des conservateurs-restaurateurs.



Photographie : Lisa-Clémentine Guillou

4. PRÉSENTATIONS, DÉMONSTRATIONS ET CONFÉRENCES

Ces deux salons proposent un ensemble de présentations, démonstrations et conférences qui peuvent être intéressantes à suivre et écouter pour le domaine de la conservation-restauration.

Le Salon du patrimoine, accueillant de nombreuses entreprises et ateliers, est le moment de découvrir des savoir-faire au travers d'événements ponctuels telles que des démonstrations de broderie de paille de seigle ou de tournage du bois mais aussi de numérisation et d'archivage 3D de documents graphiques. Vous pourrez aussi participer à la démonstration de différents types de lasers de nettoyage pour la pierre et les matériaux du patrimoine !

Cette année, la thématique principale du Salon du patrimoine était l'eau et plusieurs conférences ont porté sur ce sujet : la construction et la restauration d'un aqueduc, présenté par l'association des Architectes du patrimoine ou les enjeux de la conservation du patrimoine hydraulique, présenté par le Centre des monuments nationaux, par exemple. Certaines conférences ont concerné la mise en place d'un Observatoire de la commande publique dans les monuments historiques, présentée par le ministère de la Culture et la présentation de chantiers monumentaux tels que celui de la cathédrale de Notre-Dame de Paris ou de la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Sulpice.

Toutes ces conférences sont accessibles en ligne sur le [site du Salon du Patrimoine](#) sous la forme de podcasts !



Photographie : Louise Rouillé

Le Salon des maires est aussi riche de conférences et de présentations diverses. Les thèmes sont extrêmement variés. Plusieurs conférences concernaient cette année le domaine de la culture et du patrimoine. Nous avons pu assister à une présentation des

actualités du ministère de la Culture. D'autres conférences évoquaient la commande publique artistique ou la prévention des risques pour le patrimoine mobilier conservé dans les églises. Certaines de ces conférences sont également disponibles en replay sur le site du Salon des maires de France.



Conférence à l'Espace culturel du Salon des maires - Photographie : Émilie Dominey

4. MERCI À NOS ADHÉRENTS BÉNÉVOLES SUR LES SALONS!

Tous les ans, la FFCR et le groupe de travail « salons » ont besoin de la mobilisation des adhérents pour installer et animer les différents stands. Cette année, les salons ont une fois de plus été l'occasion de se rencontrer entre adhérents et de créer des liens inter-spécialités.

La mission des bénévoles adhérents de la FFCR durant les salons consiste à présenter notre profession et les rôles de la Fédération, à orienter les étudiants désireux de rentrer dans les formations et à parler de nos expériences et de nos compétences. Un grand nombre de visiteurs profite de ces journées pour découvrir ou en apprendre davantage sur notre métier. Cette année, afin de faciliter la diffusion de l'annuaire des adhérents et de faire connaître le site internet de la FFCR, des cartes postales affichant un QR code vers l'annuaire en ligne ont été distribuées sur nos stands à toute personne intéressée. Une manière d'avoir toujours une liste de professionnels conservateurs-restaurateurs à portée de main!

5. SE CONNAÎTRE ET SE RENCONTRER.

Les salons sont aussi des événements importants pour réunir la profession, pour mieux se rencontrer, se connaître et se retrouver. Nous avons eu la chance d'être aidées par des professionnels conservateurs-restaurateurs membres de la Fédération, mais aussi par plusieurs étudiantes de l'association Icosaèdre et de la formation de l'Université Paris 1, nous les remercions tous et toutes chaleureusement! Sans leur aide notre présence sur les salons ne pourrait pas exister...



Photographie : Anaïs Diez

Comme les années précédentes, les salons professionnels auxquels participe la FFCR sont des lieux de rencontres et d'échanges riches avec l'ensemble des acteurs du patrimoine et de la culture en France. C'est aussi l'occasion de renforcer nos liens entre collègues et professionnels du domaine de la conservation-restauration et avant tout de faire connaître notre profession au plus grand nombre, de susciter des vocations et de mettre en avant les compétences de notre activité et de la conservation-restauration dans un domaine plus large, qu'est celui du patrimoine, où la définition des spécificités de chacun n'est pas toujours évidente pour les acteurs de ce secteur.

La FFCR sera aussi présente en 2025 sur le Salon international des musées (SITEM), des lieux de culture et de tourisme du 25 au 26 mars 2025! Rejoignez-nous!

Émilie Dominey

FFC-R

LES COMMISSIONS SCIENTIFIQUES RÉGIONALES DE RESTAURATION (CSRR) BILAN, RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES

Les commissions scientifiques régionales de restauration participent à la mise en œuvre du contrôle scientifique et technique de l'État, contrôle auquel sont soumis tous les musées dits « Musées de France ». Tout projet de conservation-restauration d'un bien ou d'un ensemble de biens appartenant à un musée de France doit donc être précédé d'une présentation en commission scientifique régionale de restauration, organisée par la Direction régionale des affaires culturelles. Composée de personnalités appartenant à la DRAC, au service des Musées de France, au Centre de recherche et de restauration des Musées de France, des responsables scientifiques de collections et des personnalités compétentes en conservation-restauration, la commission étudie des dossiers préalablement envoyés et statue sur le projet en donnant un avis consultatif, adjoints de recommandations. Les dossiers sont présentés par les responsables scientifiques lors de sessions plénières bisannuelles ou plus fréquentes selon le nombre de musées dans la région ou dans le cadre de délégation permanente, c'est-à-dire à distance entre les séances de plénières. Ces dernières permettent de gérer les dossiers urgents.

En mars 2022, la FFCR a fait une enquête auprès des conservateurs-restaurateurs qui ont largement répondu à cet appel (182 réponses).

Combien sont satisfaits du fonctionnement ou sans remise en cause de ces CSR sur le nombre total de répondant ? Majoritairement l'enquête révèle a révélé un fort sentiment de remise en cause récurrente des propositions de traitements des conservateurs-restaurateurs, une méconnaissance du fonctionnement des CSRR ainsi qu'une remise en question sur la procédure d'évaluation des dossiers.

Elle a été aussi l'occasion de dessiner des pistes d'évolution, comme l'augmentation de la participation de conservateurs-restaurateurs, une homogénéisation des procédures d'une région à l'autre ou encore la création d'un accompagnement des responsables de collections à la rédaction du cahier des charges et à l'étude des propositions des conservateurs restaurateurs, etc.

La synthèse de l'enquête a été diffusée et est toujours disponible [ICI](#).

À la suite de cette enquête, une journée d'étude conjointe entre la FFCR, le département de la restauration du C2RMF et l'Institut national du patrimoine s'est tenue le 23 janvier 2024 à Paris¹. L'objectif de cette journée d'étude était de faire le bilan, après plus de 20 ans d'existence, des CSRR mais aussi de recueillir le retour d'expériences de l'ensemble des professionnels impliqués dans la préparation ou l'étude de ces dossiers de même que la manière dont ces procédures s'intègrent dans la pratique des conservateurs restaurateurs.

Cet événement a été l'occasion de rappeler la composition et les principes de fonctionnement des CSRR aux conservateurs-restaurateurs indépendants.

1. L'ensemble des interventions est disponible sur la chaîne Youtube du C2RMF, à retrouver ici : <https://c2rmf.fr/agenda/evenement/les-commissions-scientifiques-regionales-de-restauration>

Si la journée a été bien suivie par les conservateurs-restaurateurs, les conseillers musée et les membres du C2RMF, on peut regretter qu'un nombre limité de responsables scientifiques de collections ait pu se libérer pour y assister.

Les premières interventions ont permis de présenter le cadre légal - celui de la « loi musées » de 2002 - dans lequel s'insèrent les CSRR. Elles ont été aussi l'occasion de présenter l'enquête réalisée par la FFCR, ainsi que la réflexion menée par le C2RMF pour faire évoluer les commissions, à la fois en termes d'objectifs et d'organisation.

En effet, le calendrier contraint des CSRR pèse sur les conservateurs-restaurateurs et il serait nécessaire de les décorrélérer du budget. Une harmonisation des pratiques entre les régions et un allègement de la procédure font également partie des réflexions.

Une première table ronde consacrée à l'élaboration du cahier des charges a mis en évidence l'importance de celui-ci dans le projet de conservation-restauration, mais aussi en lien avec la commission scientifique de restauration. À ce sujet, le C2RMF a entamé un travail de refonte de son Vade-mecum des cahiers des charges en conservation-restauration afin de produire un document tout aussi complet mais plus digeste.

Le recours au conseil d'un conservateur-restaurateur dès la définition du projet, et la sollicitation de la commission en amont, permet une demande plus précise avec des objectifs de traitements clairs. Cela permet aux conservateurs-restaurateurs de répondre de manière plus pertinente et efficace, tout en associant la commission dès le début du projet, qui peut alors pleinement jouer son rôle de conseil et de soutien.

Une opération pilote en région Grand-Est a été menée pour mettre en place des examens des dossiers de manière systématique en délégation permanente afin de discriminer les dossiers. Il s'agit de repérer les dossiers complexes ou incomplets pour les traiter en séance plénière afin de bénéficier réellement du lieu d'échange et de soutien que doit être la commission. Les projets peu sujets à discussion ou basique sont traités dès la délégation permanente et une réponse peut être donnée. Cela permet d'alléger le programme de la séance plénière et de consacrer plus de temps aux discussions. Ce fonctionnement semble remporter l'adhésion des professionnels engagés et pourrait être étendu à l'ensemble des régions.

Le point de vue des responsables de collection a ensuite été présenté au travers d'une intervention de l'AGCCPF. L'association avait lancé une étude éclair en vue de cette journée, qui avait recueilli près de 70 participations (à noter que quelques régisseurs ont répondu).

Il en ressort que près d'un tiers ne sollicite pas la commission, et que peu d'institutions ont un programme pluriannuel de conservation-restauration.

Si l'envie de faire évoluer les CSRR, notamment sur le rythme et les pré-commissions, est commune avec les conservateurs-restaurateurs, les responsables de collection ont plutôt un ressenti favorable de ces commissions qui sont vues comme des lieux d'échange.

Une intervention sur le rôle du conseiller musée a ensuite complété et enrichi les échanges.

Enfin, une seconde table ronde a eu vocation de proposer des pistes d'accompagnement pour les musées dans la préparation des dossiers. en sollicitant soit le C2RMF, soit un.e conservateur.rice-restaurateur.rice salarié.e de l'institution ou encore un.e conservateur.rice-restaurateur.rice indépendant.e intervenant dans le cadre d'une AMO.

En effet il est constaté et admis que le conseil d'un conservateur-restaurateur ou d'une instance comme le C2RMF permet une meilleure préparation des dossiers.

BILAN DE LA JOURNÉE ET PISTES À AMÉLIORER

Les participants ont eu le sentiment que le fonctionnement et les limites avaient bien été cernés et formalisés pendant les échanges. À l'issue le C2RMF a formulé une note reprenant les différentes pistes d'amélioration à destination du service des musées de France. Cette note n'a pas reçu de réponse.

L'idée avait émergé de monter une 2e journée d'études afin de présenter des cas pratiques et de les discuter. Afin de mobiliser les responsables scientifiques, l'AGCCPF pourrait être intégrée aux organisateurs.

Le conseil d'administration

LE PROJET CHARTER: QU'EST-CE QUE C'EST ?

UN POINT D'EXPLICATION SUR LE TRAVAIL RÉALISÉ PAR L'E.C.C.O.

Il faut bien admettre, en premier lieu, que les activités européennes ne sont pas les plus faciles à expliquer et à diffuser ! La communication avec l'E.C.C.O. a beaucoup progressé ces dernières années, ce qui nous a permis d'appuyer certains dossiers notamment celui de la révision de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE) dans laquelle, grâce au travail persévérant du Comité, un code spécifique aux activités de conservation-restauration a pu être défini. Cette avancée administrative pourrait sembler anodine, et pourtant elle est un élément crucial de reconnaissance et donc de visibilité. L'existence d'un code NACE et, par la suite, d'un code NAF au niveau national, débouche sur la capacité à produire des statistiques afin de contribuer à la compréhension du secteur du patrimoine. Ce secteur génère d'importantes retombées économiques qui n'étaient jusqu'à présent pas clairement identifiées et comprises. Or régulièrement, lors de nos échanges avec les élus, la question de la puissance économique de notre secteur est posée.

Dans le même ordre d'idée de structuration et de connaissance de l'écosystème patrimonial, un projet colossal a démarré en 2021 dont nous avons déjà parlé lors de précédentes assemblées générales. Il s'agit d'un projet concernant les professions du patrimoine culturel, leurs définitions, leurs compétences, les qualifications et les formations qui permettent de préparer les professionnels aux enjeux actuels du secteur. L'idée est d'aborder ces questions pour identifier les besoins et les manques, au regard de la nécessaire évolution liée à un monde qui change. Grâce au travail actif de représentation auprès de la Commission européenne de l'association E.C.C.O., en 2019, en même temps que d'autres secteurs comme la sécurité ou le travail social, le patrimoine culturel était choisi comme secteur d'étude via un appel à projet européen. Identifié sous le nom de CHARTER, ce projet multiforme émane d'un consortium d'organisations publiques et associatives ayant remporté l'appel à projet d'alliance sectorielle Blue Print dans le domaine du patrimoine, lancé en 2019. Les projets Blue Print proposent d'examiner, à l'échelle européenne, un secteur sous l'angle des professions, des compétences et des activités économiques au sens large, en réunissant au sein d'un consortium plusieurs représentants des parties prenantes de ce secteur : universités et organismes de formation, réseaux professionnels, réseaux régionaux, nationaux ou internationaux, etc. Intégrés dans le programme général Erasmus, ces projets ont toujours un focus particulier sur la question de la formation et de l'éducation.

Le cahier des charges fixait le nombre de pays engagés, le profil des membres ainsi qu'un budget global sur les quatre ans. La réponse devait définir des groupes de travail (ou *work packages* – WP) en définissant pour chacun un leader et les membres de chaque groupe. Le consortium CHARTER dirigé par l'Université de Barcelone¹, dont l'E.C.C.O. ainsi que l'ENCoRE sont membres, a été choisi en 2021. En plus des 21 membres dits *full members*, provenant de 14 pays de l'Union européenne et comprenant 7 formations, 8 représentants des décideurs politiques et employeurs, 6 réseaux européens ou internationaux et 5 membres affiliés, font également partie du consortium 6 régions

1. <https://charter-alliance.eu/about-us/who/>

et 2 organisations institutionnelles, ainsi que 19 membres associés. On peut par exemple citer, outre le leader catalan, l'Université de Rotterdam, l'Institut national du patrimoine roumain, le réseau européen des maisons historiques, l'agence de développement régional de l'Alentejo au Portugal ou encore l'Association européenne pour la formation en architecture.

Les travaux s'appuient sur d'autres événements s'étant produits auparavant dans le sillage de l'année européenne de la Culture, notamment un groupe de travail s'inscrivant dans un cadre général appelé *Voices of Culture* et qui avait fait l'objet d'une séance de réflexion pour parler des professions du patrimoine à laquelle un administrateur de la FFCR avait participé. Parmi les résultats de cette rencontre, on pouvait noter un élargissement des différents partenaires impliqués dans le patrimoine culturel, allant au-delà des gestionnaires et des personnels impliqués directement dans sa préservation pour y intégrer également le pouvoir politique et le public.

Le projet s'appuyait également sur le constat que le secteur économique du patrimoine culturel est très peu visible, en raison du manque d'un cadre descriptif et plus encore de l'absence d'intégration dans les diverses nomenclatures existantes, lesquelles permettent d'identifier formellement ces professions puis d'en tirer des statistiques. Ces cadres descriptifs incluent la NACE, mais également la nomenclature des professions (ISCO) et la classification européenne des compétences (ESCO).

Par ailleurs, l'appel à projet était très précis sur les attendus en termes de résultats, à savoir la menée de réflexions sur les compétences, l'identification des besoins du terrain en termes de compétences et la manière dont les formations y répondent actuellement, ou devraient évoluer pour y répondre.

Il s'agissait de traiter des professions du patrimoine au sens large : professions des musées, des monuments historiques, de l'archéologie, de la médiation, métiers d'art, etc., dans un consortium constitué de représentants pouvant témoigner à la fois d'un pays et/ou d'une profession. L'intégration des réseaux professionnels permet également de répondre plus facilement à l'exigence de représentativité géographique et professionnelle, ce qui est le cas de notre association professionnelle européenne.

Sept groupes de travail ont été constitués, qui ont démarré leurs travaux en février 2021.

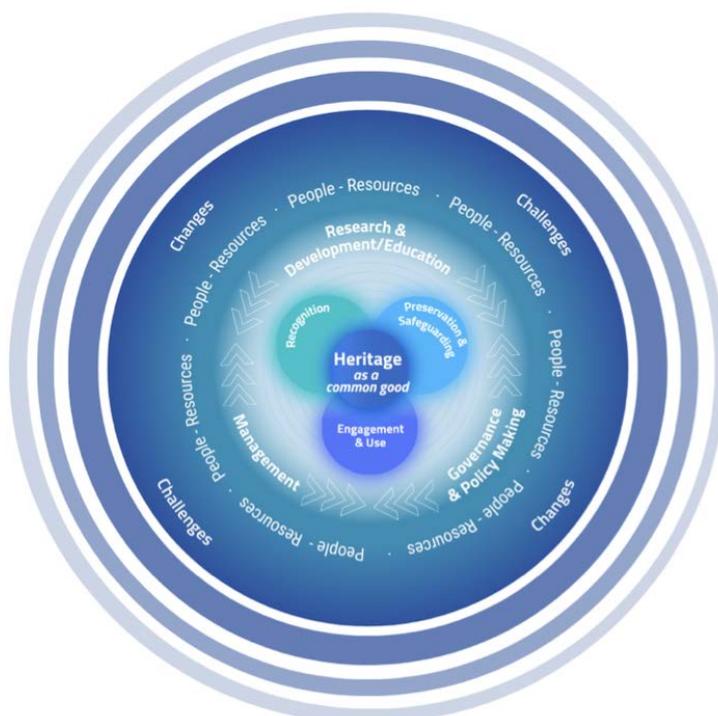
- WP1 : Coordination et organisation ;
- WP2 : Analyse stratégique des compétences et des profils professionnels (mené par l'E.C.C.O.) ;
- WP3 : Formations professionnelles initiales et continues (mené par l'Académie des Beaux-arts de Vienne, et notamment par l'ancien président de l'ENCoRE, Wolfgang Baatz) ;
- WP4 : Approches intégrées du secteur ;
- WP5 : Alliances, politique de durabilité et recommandations politiques ;
- WP6 : Diffusion et communication ;
- WP7 : Qualité et évaluation.

Le travail préliminaire a été mené par le WP2. Il s'agissait d'intégrer le projet dans les étapes précédentes de la politique européenne sur le patrimoine culturel (à envisager

dans une acception très large), et de son importance pour l'avenir pour la société en général, notamment au travers d'un certain nombre d'études ou de déclarations comme la déclaration de Faro. Ce groupe de travail a également mené un important travail de description générale des activités dite activités principales du secteur, définies en s'appuyant le plus possible sur des référentiels existants. Ces activités ont été classées en six fonctions, listées ci-après. Chaque fonction renvoie implicitement au patrimoine culturel, comme nous l'avons indiqué pour la fonction « reconnaissance » :

- Reconnaissance (du patrimoine culturel),
- Préservation et sauvegarde,
- Engagement et utilisation,
- Recherche, développement et formations,
- Gouvernance et politique,
- Management.

Ces activités concernent toutes les professions liées au patrimoine, et permettre leur cartographie en termes de compétences. Différents modèles de description ont été utilisés pour exprimer ces cartographies, notamment la taxonomie de Bloom (figure 1) ou la représentation dite « en toile d'araignée » (figure 2), pour faire entrer des descripteurs dans chacune de ces activités tout en se conformant aux définitions présentes dans les nomenclatures de classement existantes : NACE pour les activités, ISCO pour les professions, etc.²



Source: Elaboration of WP2/WP6.

Figure 1 - taxonomie de Bloom

1. https://charter-alliance.eu/wp-content/uploads/2022/08/D2.1-WP2-FINAL_V3.pdf

CHARTER Spiderweb – an evaluative tool for competences profiles **

** The use of « Acknowledging » in the first level in an empirical proposal arising out of the Vienna workshop. Further work will be carried out to clarify levels of knowledge to be applied in the final Charter model spider-web tool.

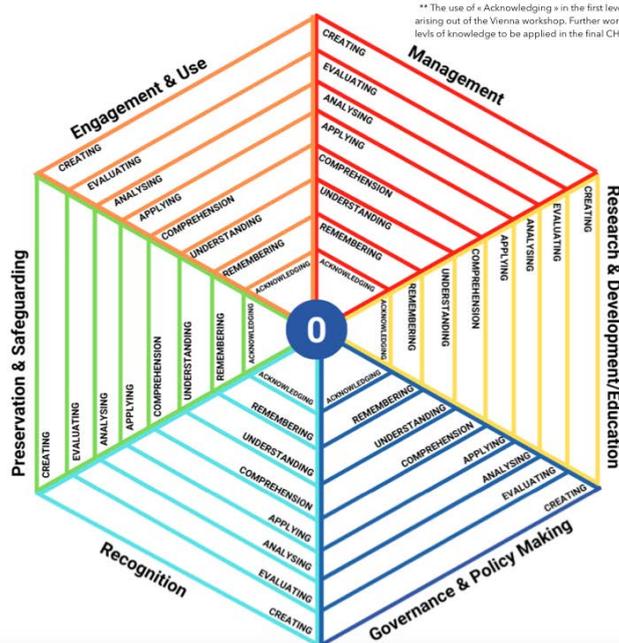


Figure 2

Ces descriptions permettent de définir un poste, considéré comme un ensemble de tâches et de devoirs; une fiche de poste, qui regroupe l'ensemble des missions au sein d'un poste; des aptitudes, comprises comme la capacité à remplir ces missions et enfin des compétences qui réunissent les capacités, les savoirs, l'expérience et les savoir-être requis pour accomplir les missions du poste.

La représentation en toile d'araignée permet de décrire graphiquement les missions et les compétences, ainsi que les éventuelles inadéquations entre ces deux cartographies. Vous pouvez retrouver ces résultats dans les rapports du site Charter³.

C'est suivant cette approche que des fiches descriptives des professions, ou « postes », ont pu être établies: la collecte des données complémentaires a été effectuée auprès de nombreux partenaires, afin d'assurer que les résultats de CHARTER soient représentatifs de la réalité professionnelle dans toute sa diversité en Europe, plutôt que de constituer une vision strictement théorique et désengagée du terrain⁴.

À partir de ces cartographies, le groupe de travail WP3 a pu analyser les curricula des formations, qu'elles soient académiques ou professionnelles, initiales ou continues. La réflexion est panoramique, incluant les besoins du secteur en termes de postes et de professionnels, les manques éventuels en matière de formation, les nécessités de formation tout au long de la vie et la question de la mobilité professionnelle. Comme pour le WP2, la collecte des données et leur analyse subséquente se sont également insérées dans le cadre des définitions européennes existantes, notamment pour définir une formation académique (*Education*), distincte d'une formation spécifique ou professionnelle (*Training*). Le cadre européen des qualifications (*European Qualification Framework*, ou EQF), que la FFCR a eu l'occasion de vous présenter dans de précédentes publications, a également été utilisé dans l'étude analytique des formations.

3. *European Skills/Competences, Qualifications and Occupations*.

4. https://charter-alliance.eu/wp-content/uploads/2022/07/D2.2-Factsheets-Families_of_competences_FINAL.pdf

C'est cette nomenclature qui est adoptée dans certains marchés de conservation-restauration en monuments historiques où le niveau 7 est requis, ce qui correspond au niveau master.

Un des prérequis pour le travail du WP3 est la mise en place d'une base de données regroupant sous un modèle commun des informations descriptives sur les formations dans le domaine du patrimoine culturel, dans le but de faire un bilan général des formations de leur corrélation avec les classifications existantes et de leur visibilité au regard des besoins du marché. Par exemple, si un besoin a été identifié sur la conservation-restauration des vitraux, quelles sont les formations qui peuvent y répondre au niveau européen ? S'agit-il de formations académiques et si oui, de quel niveau dans le cadre EQF ? Y a-t-il des formations par apprentissage et le cas échéant, où sont-elles proposées et quel niveau permettent-elles d'atteindre dans l'EQF ? Peut-être existe-t-il des stages de courte durée dans ce domaine : est-ce un enseignement de base, ou un approfondissement offert à des professionnels ? Ce recensement permettra, à terme, d'avoir une vision panoptique des cursus de tous types.

Le projet fonctionne sous la forme de réunions successives de « remue-méninges » autour des thématiques listées antérieurement et de visites sur site permettant d'alimenter les réflexions générales par des exemples concrets. Des rapports sont régulièrement publiés, qui témoignent du processus de réflexion mais aussi des références sur lesquelles il s'est appuyé ainsi que les modèles adoptés. Les groupes de travail ont ponctuellement recours à des experts extérieurs. Des réunions annuelles sont également programmées, avec des ateliers réflexifs permettant de réunir des interlocuteurs au-delà des membres du consortium dans des villes différentes à chaque fois. En décembre 2023, l'une de ces réunions s'est tenue à Paris, accueillie par l'Inp.

D'autres livrables se présentent sous la forme de fiches récapitulatives, qui débouchent sur des recommandations : on les trouvera dans le rapport final produit en 2024⁵, dont nous effectuons un résumé ci-après. Tout d'abord, diverses enquêtes auprès des partenaires ont permis de collecter des données sur les métiers du patrimoine au sens large, avec leur nomenclature nationale et internationale afin de démarrer une collaboration à propos des nomenclatures européennes ESCO et ISCO. Parfois cependant, le consortium a souhaité s'affranchir des modèles existants qui semblaient inadéquats pour expliquer la chaîne économique. C'est la raison pour laquelle il a notamment proposé la taxonomie de Bloom plutôt que la définition linéaire contenue dans le rapport ESSNET Culture de 2002.

L'objectif commun aux groupes de travail WP2 et WP3 est de proposer, pour chacune des 6 fonctions précitées, la liste des compétences nécessaires pour chacun des niveaux de l'EQF. Cette approche peut être déclinée pour chaque profession du secteur patrimonial, selon le raisonnement suivant : quelles sont les compétences associées à un EQF de niveau 7 pour la fonction « préservation et sauvegarde du patrimoine culturel » pour un conservateur-restaurateur, un architecte, un médiateur du patrimoine ? Des exemples sont donnés sous la forme d'une représentation en toile d'araignée, ainsi que par un tableau explicitant les compétences liées à chaque mission ou tâche pour une profession donnée⁶.

5. https://charter-alliance.eu/wp-content/uploads/2024/11/CHARTER-Alliance_Recommendations_2024.pdf

6. <https://charter-alliance.eu/wp-content/uploads/2023/11/2.-CHARTER-Sample-Profiles-Audience-developer.pdf>

On notera qu'un focus a également été fait sur la question des professions émergentes et des formations innovantes. Ces résultats ne seront pas détaillés dans le présent article, non plus que la section du rapport final portant sur les parties prenantes du secteur patrimonial, afin de centrer notre propos sur les questions de compétences et de formations, qui constituent nous semble-t-il les sujets les plus importants pour les conservateurs-restaurateurs.

Au mois de novembre 2024, une réunion conclusive a eu lieu pour présenter les 12 recommandations issues de ces quatre années de travail⁷. Ces recommandations proposent des lignes générales à intégrer dans les politiques actuelles européennes. Elles s'adressent à la Commission européenne, aux institutions nationales, aux centres de formation, aux États membres et aux autorités régionales. Le travail de définition et de description du secteur a été amorcé par le groupement CHARTER, mais il reste à compléter en s'appuyant sur un plus grand nombre de partenaires par pays, afin d'appuyer les parties prenantes en termes de politiques nationales et régionales. Le panorama de la survivance économique a également abordé la fragilité des débouchés, en mettant l'accent notamment sur la disparition de savoir-faire d'artisanat d'art, par exemple à cause de la faiblesse du marché concerné. Il pointe également la pyramide des âges, avec un départ à la retraite des professionnels associé à un manque d'intérêt du jeune public. Des recommandations sont formulées pour tenter de sécuriser et de protéger ces filières en voie de disparition.

Les recommandations insistent également sur la question des compétences annexes à celles des cœurs de métier. S'agissant de compétences transversales, elles peuvent agir comme élément soutien à la valorisation et au développement professionnel. Ces compétences doivent mieux apparaître dans les formations et les profils de postes, afin de faire face à la réalité de l'exercice aujourd'hui mais aussi aux futurs changements liés au numérique, aux modifications climatiques et à la place de plus en plus centrale que prend le patrimoine au sein des sociétés. C'est ainsi que huit thématiques ont été identifiées comme devant être systématiquement traitées par les formations en lien avec le patrimoine culturel :

- La médiation et la communication, dans l'engagement avec les communautés locales ainsi que, pour le patrimoine non européen, les diasporas et les communautés d'origine ;
- Le développement durable, notamment pour le patrimoine bâti et les paysages ;
- Les connaissances artisanales ;
- Les « nouveaux patrimoines », en particulier le patrimoine numérique ;
- L'impact du numérique dans la préservation du patrimoine ;
- La prise de décisions participatives ;
- La formation aux questions politiques et décisionnaires pour les professions du patrimoine ;
- Les relations internationales sur le patrimoine culturel.

Les recommandations insistent sur la formation tout au long de la vie, en montrant les spécificités du secteur mais également en insistant sur la nécessité de reconnaître par

7. https://charter-alliance.eu/wp-content/uploads/2024/11/CHARTER-Alliance_Recommandations_2024.pdf

le biais d'acquisition de crédits ou de certifications des apprentissages non formels (ceux qui ne font pas l'objet de la délivrance formalisée d'un savoir) ou informels (ceux acquis alors même que la délivrance d'un savoir n'est pas l'objectif). De la même façon, il est plaidé pour une meilleure reconnaissance des apprentissages pratiques au sein des formations comme lors de l'expérience professionnelle, afin de faire valoir des enseignements uniques et potentiellement, une meilleure rémunération pour les stages et les apprentissages en entreprise.

Une prolongation des systèmes existants d'évaluation des formations initiales est proposée, pour l'appliquer aux formations professionnelles, qu'elles soient initiales ou continues, afin d'assurer la reconnaissance et la communication sur la qualité des formations.

Des mesures concrètes sont proposées pour intégrer la description des professions du patrimoine dans les bases de données et nomenclatures européennes, afin d'améliorer la visibilité et la transparence sur les conditions d'accès aux professions dans les États membres, et ainsi faciliter la mobilité des travailleurs du secteur. Sur le même modèle, des propositions sont faites pour améliorer la compréhension statistique et l'impact économique du secteur patrimonial, notamment en pérennisant le groupe de travail d'Eurostat sur la NACE.

Enfin, la dernière recommandation met en avant les relations entre les professions du patrimoine et les autres secteurs (le bâtiment, par exemple) ou d'autres sujets d'intérêt comme l'économie circulaire, la gestion des sinistres ou la lutte contre le trafic des biens culturels. Cette interdisciplinarité n'est ni reconnue ni valorisée, alors qu'il serait possible de créer des ponts au sein des nomenclatures telles que celle des CPV (*Common procurement vocabulary*), qui permet entre autres de classer les avis d'appels publics à concurrence.

Le travail de CHARTER n'est cependant pas tout à fait terminé, puisqu'il reste à regrouper et à mettre à disposition toute la documentation rassemblée pour formuler les différents rapports attendus, c'est en tout cas ce que semble impliquer la page ressources du site internet.

Comme nombre de projets européens, cette mission au spectre panoramique à vision très large peut pâtir du nombre de partenaires dans chaque groupe, induisant une recherche de compromis qui peut parfois sembler vider le sujet de sa substance ou paraître abstrait, voire « hors sol ». Néanmoins, ce travail de conceptualisation est un préalable nécessaire à la formulation d'idées qui doivent déboucher sur des politiques publiques. Le fait que ces thématiques soient partagées par plusieurs États membres en fait toute la force, et devraient inspirer les autorités nationales, ainsi que le projet CHARTER l'appelle de ses vœux en conclusion.

Éléonore Kissel

L'EUROPEAN NETWORK FOR CONSERVATION-RESTORATION EDUCATION UN PARTENAIRE REPRÉSENTANT LES FORMATIONS DE L'ASSOCIATION REPRÉSENTANT LES PROFESSIONNELS

Dans le paysage de la représentation européenne des conservateurs-restaurateurs, aux côtés de l'E.C.C.O. il existe une autre association importante pour la défense et la valorisation de la profession: celle du réseau des formations en conservation-restauration ENCoRE (*European Network of Conservation-Restoration Education*).

Cette association a été fondée en 1998 par René Larsen, de *Royal Danish Academy of Fine Arts* de Copenhague; Ulrich Schiessl de l'Université des beaux-arts de Dresde; et Wolfgang Baatz, de l'Académie des beaux-arts de Vienne après une réunion organisée en 1997 à Amsterdam par l'Institut néerlandais des collections autour des centres d'excellence. Devant certaines assertions formulées pendant cette réunion, notamment le fait que la conservation-restauration n'était pas une science et ne nécessitait pas d'intégrer la recherche dans ses programmes de formation, les trois enseignants précités décidèrent de créer un réseau qui fédérerait les formations revendiquant relever de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe. Il s'agissait de valoriser l'élément qui constitue un pilier fondateur pour la profession de conservateur-restaurateur, c'est-à-dire la création de formations académiques, spécialisées et relevant de l'enseignement supérieur avec une dimension importante de recherche¹.

La naissance de l'association est concomitante de la rédaction du document de Pavie², laquelle faisait suite à un colloque organisé en 1997 dans cette ville et ayant abouti à une déclaration conjointe. Ce texte statue notamment que « toute intervention, directe ou indirecte, touchant le patrimoine physique est dite action de conservation-restauration; cette discipline doit être enseignée dans les universités et conduire à l'obtention d'un doctorat; le responsable d'une intervention de conservation-restauration est appelé conservateur-restaurateur ».

L'ENCoRE a participé à plusieurs groupes de travail afin de définir le niveau académique de formation des conservateurs-restaurateurs ainsi que le contenu des formations, notamment au travers de projets européens. Très liée à l'E.C.C.O. dès sa conception, dont Ulrich Schiessl était un membre fondateur, l'association a poursuivi un travail commun en étant notamment représentée à chacune des assemblées générales de l'E.C.C.O. mais également en collaborant à la rédaction d'un article sur les formations et l'accès à la profession de conservateur-restaurateur³. Cette publication stipule, entre autres, que la formation en conservation-restauration doit comprendre un total d'au moins cinq années d'études à temps plein soit 5 500 heures d'enseignements théoriques et pratiques, dispensées par, ou sous la supervision d'une université ou d'un

1. <https://encore-edu.org/wp-content/uploads/2023/09/History-ENCORE-1998-2018.pdf>

2. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000113065_fr

3. E.C.C.O. - ENCoRE Paper on Education and Access to the Conservation-Restoration Profession. Approuvé par l'assemblée générale de l'E.C.C.O. (Bruxelles 7 mars 2003) et par celle de l'ENCoRE (Torun 9 mai 2003),

<https://encore-edu.org/wp-content/uploads/2022/08/ECCO-ENCORE.pdf>

établissement reconnu équivalent, et sanctionnées par un diplôme de niveau master. En outre, le document indique qu'un diplômé en conservation-restauration au niveau licence sera qualifié pour entreprendre des études de maîtrise, mais ne pourra travailler à la conservation-restauration du patrimoine culturel que sous la direction et la supervision d'un conservateur-restaurateur professionnel, ceci dans le secteur public comme privé. Il stipule également qu'un diplômé en conservation-restauration de niveau master sera qualifié pour s'inscrire à des études de doctorat. En outre, le document indique que le niveau du doctorat en conservation-restauration du patrimoine culturel est la base sur laquelle les chercheurs et les éducateurs devraient être recrutés pour développer la pratique et la recherche futures dans ce domaine.

L'ENCoRE réunit donc les formations en conservation-restauration relevant de l'enseignement supérieur, aujourd'hui définies par le nombre d'ECTS (*European Credits Transfer System*) qu'elles délivrent.

Afin de faire vivre ce réseau et de valoriser la part de la recherche, mais également pour positionner les conservateurs-restaurateurs face aux scientifiques du patrimoine, un premier colloque à l'initiative d'Ulrich Schiessl réunissant des doctorants en cours de thèse a eu lieu à Oranienbaum en Allemagne en 2008. Une deuxième édition eut lieu en 2010 et une troisième était prévue en 2012. La disparition prématurée d'Ulrich Schiessl en 2011 mit un coup d'arrêt à ces colloques, cependant le bureau de l'ENCoRE décida de poursuivre l'œuvre de Schiessl en reprenant l'organisation des colloques de doctorants, auxquels le nom du fondateur fut donné. Le dernier a eu lieu au mois de novembre 2024, en distanciel puisqu'il était prévu à Valence, en Espagne, touchée par de très fortes inondations qui ont remis en cause la tenue de tout événement dans la ville. Le but est de permettre aux doctorants de se rencontrer, et d'échanger sur leur expérience de la recherche ou leurs sujets. Une publication est prévue dans un périodique portugais à comité de lecture. La FFCR vous informera de cette publication dès sa parution!

Les statuts de l'ENCoRE définissent les qualités de membres : membres associés ou partenaires, en fonction du nombre d'ECTS délivré par la formation qui postule. Seules les formations délivrant des masters en 5 ans, dispensant 300 ECTS, sont membres et possèdent deux voix aux votes en assemblées générales. Toute première adhésion (ou toute réadmission suite à une interruption d'adhésion) fait l'objet d'une visite des locaux par deux administrateurs et l'envoi par l'organisme postulant d'un certain nombre de documents décrivant le programme. La cotisation est de l'ordre de 400 euros l'année. Les autres formations, de durée moindre ou délivrant un nombre inférieur d'ECTS ont le statut de membres associés, et bénéficient d'une voix en assemblée générale.

Le réseau vise également à collecter le maximum d'informations sur les formations, en premier lieu au travers du questionnaire envoyé lors des adhésions. Trouver un masque de saisie qui convienne à tous les cas de figure des programmes a demandé un travail considérable, afin de rendre les résultats comparables et de pouvoir établir des statistiques : conditions d'entrée, nombre de candidats et de reçus, ratio entre enseignants et élèves ou étudiants, etc.

Une tâche collective de même envergure est en cours pour renseigner les spécialités enseignées dans chaque formation. Il s'agit d'un véritable défi de trouver des descripteurs communs, eu égard à la diversité de conception des spécialités en Europe. Certaines formations forment des conservateurs-restaurateurs au niveau master avec la spécialité « objets », tandis que d'autres offrent une spécialisation telle que « patrimoine

scientifique, technique et horloger »! Ce sujet apparaît comme un enjeu important en termes d'insertion professionnelle, c'est pourquoi une journée d'étude sur les spécialités est organisée conjointement avec l'E.C.C.O. au mois d'avril 2025 à Prague. Organisée la veille de l'assemblée générale de l'ENCoRE, elle sera reçue par l'université de Pardubice à Lytomisl en République tchèque.

Depuis un an, un nouveau site internet a été mis en place afin d'améliorer la visibilité des formations du réseau, notamment pour favoriser les échanges entre étudiants : une carte de l'Europe permet de repérer la répartition des formations membres de l'ENCoRE, et conduit vers leurs sites internet. Une *newsletter* est par ailleurs régulièrement envoyée aux membres afin de les informer des actualités de l'association.

On notera pour conclure que les relations avec l'E.C.C.O. sont toujours étroites, puisque l'ENCoRE est membre associé du consortium CHARTER et que la future journée d'étude sur les spécialités est organisée conjointement. Il s'agit en effet pour les formations de s'intéresser aux réalités du marché afin de toujours et encore améliorer l'insertion professionnelle. De son côté l'E.C.C.O., qui milite depuis plus de vingt ans pour une reconnaissance des compétences en conservation-restauration correspondant au niveau 7 dans le cadre EQF, ne pourrait raisonner sur les profils professionnels et ses évolutions sans avoir de liens continus avec les organismes de formation relevant de l'enseignement supérieur.

Éléonore Kissel

LA COMMUNICATION AUTOUR DE LA JECR

En 2024, **European Days of Conservation-Restoration** ou les **Journées européennes de la conservation-restauration** se sont déroulées du 14 au 20 octobre 2024, le dimanche 20 octobre marquant la journée de consécration de cet événement organisé annuellement en octobre depuis 2018 par l'E.C.C.O., la **Confédération européenne des associations nationales de conservateurs-restaurateurs**.

Avec la participation et le soutien des fédérations de chaque pays membre, l'E.C.C.O. vise à défendre la profession de conservateur-restaurateur en promouvant et valorisant le rôle hautement scientifique et technique de notre métier, en développant par exemple des normes et réglementations spécifiques favorisant les bonnes pratiques de conservation-restauration, ou encore en participant à la visibilité économique de notre profession (révision du code NACE ou NAF/APE en français). Vous l'aurez compris ! Les **Journées européennes de la conservation-restauration** représentent donc un des moyens de faire connaître notre beau métier, aussi bien au grand public qu'aux institutions.

À chaque jour, du lundi au dimanche, correspond une thématique précise. Comme les années précédentes, la FFCR s'est emparée de cet événement et l'a fêté cette année à travers ses réseaux sociaux. Via ses pages LinkedIn® et Facebook®, la FFCR, membre de l'E.C.C.O., a mis en avant un atelier, une pratique ou encore un événement significatif de l'année en cours tout en tentant de coller au plus près du thème quotidien, ce qui n'est pas toujours évident ! Pour une communication et un partage réussi, les textes ont été édités en français et en anglais, mais nous ne retranscrivons que la partie française ici.

Day/Jour 1 - lundi 14: *Share a lab* / Partager un atelier

Les objets archéologiques en fer, exhumés par les archéologues, sont souvent très oxydés et illisibles. Pour les identifier, il est possible de sabler et/ou meuler ces objets. Marjorie Maqueda, conservatrice-restauratrice à Chartres métropole, s'attelle au dégagement par meulage des produits de corrosion et à mettre en évidence la section de cette frette à des fins d'études.

Le nettoyage mécanique est privilégié par les conservateurs-restaurateurs en archéologie car il reste contrôlable et sélectif, contrairement aux traitements chimiques (bains d'acides ou de complexants par exemple).

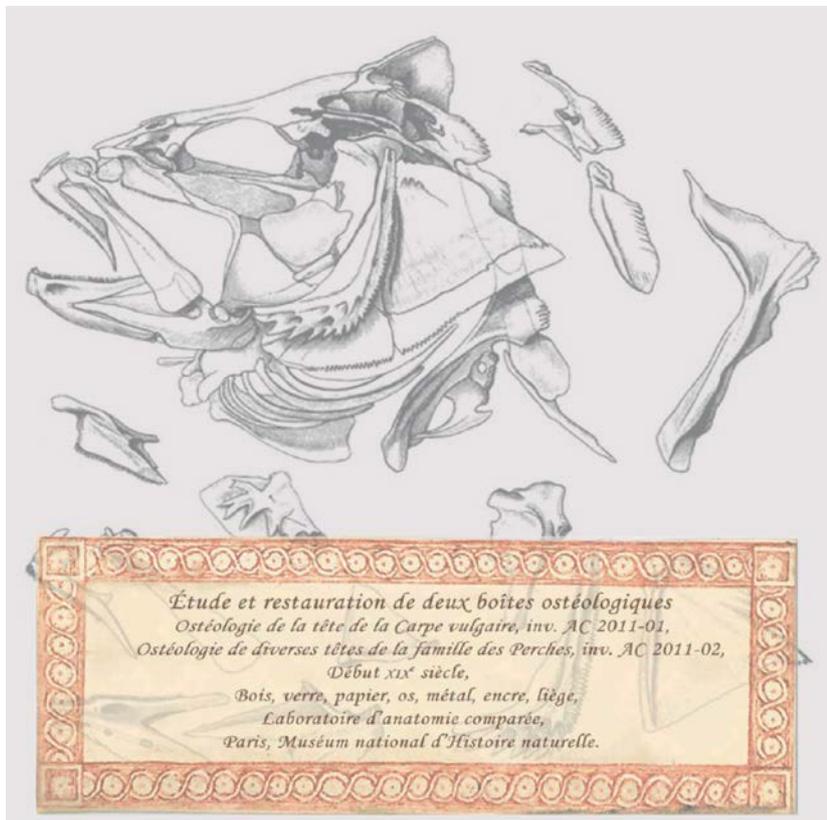


Marjorie Maqueda, conservatrice-restauratrice en archéologie. Collections du service archéologie de Chartres.

Photographie : Cyril Entzmann / Divergence, 2021.

Day/Jour 2 – mardi 15: *Paying tribute to conservators-restorers / Rendre hommage aux conservateurs-restaurateurs*

Il est difficile de choisir un confrère ou une consœur parmi la population professionnelle pour la thématique de ce jour. Nous avons donc choisi de célébrer les anonymes qui œuvrent sur la matérialité des œuvres. Aussi parce qu'on regrette souvent qu'ils ne soient pas cités par les publications qui montrent leur travail.



Photographie : Élodie Beaubier.

Day/Jour 3 – mercredi 16: *Sharing good practice on conservation-restoration treatments on moveable heritage / Partage de bonnes pratiques en matière d'interventions de conservation-restoration sur du patrimoine mobilier*

Au printemps 2024, à l'occasion des Jeux olympiques, les musées se mettent au sport ! Onze cycles issus des collections du musée départemental de Sceaux sont restaurés par le groupement d'Émilie Rouquié, conservatrice-restauratrice de patrimoine métallique. Lisa-Clementine Guillou, conservatrice-restauratrice d'objets en bois et design, a eu le plaisir de travailler sur la structure en bois d'un exemple de draisienne (bois de châtaigner, métal et cuir). Ce projet a été réalisé en collaboration avec plusieurs autres spécialités, les conservatrices-restauratrices : Camille Alembik, Julia Jouet et Éléna Joulin.

Les étapes de remontage, de stabilisation de la structure bois et de retouche des complements sont présentées ici.

La draisienne fait actuellement l'ouverture de l'exposition très didactique « Roues libres. La grande histoire du vélo » qui se tient du 21 juin au 31 décembre 2024 dans l'Orangerie du Musée départemental du domaine de Sceaux. Elle s'illustre également à travers un fantastique catalogue d'exposition édité sous la direction scientifique de la conservatrice Céline Barbin qui documente les restaurations, l'histoire et les techniques de restauration de ces objets beaux et accessibles à tous !



Lisa-Clémentine Guillou, conservatrice-restauratrice - Photographies: Anne-Charlotte Compan.

Day/Jour 4 – jeudi 17: *Sharing good Practices on conservation-restoration treatments on immoveable heritage / Partage de bonnes pratiques en matière d'interventions de conservation sur du patrimoine immobilier*

À Chartres, l'équipe de conservateurs-restaurateurs encadrée par Claire Dandrel intervient sur les peintures murales de la chapelle Saint-Piat. Adossée à la cathédrale, celle-ci abrite désormais le trésor de la cathédrale, ouvert en septembre 2024.

Après réalisation d'une étude préalable complexe menée sur deux ans, il s'agissait de mettre au jour un exceptionnel ensemble peint du début du XIV^e s. jusqu'alors caché par des badigeons, et de consolider les enduits et la couche picturale dans un bâti fortement affecté par des entrées d'eau et des contaminations salines. Cette intervention a permis de révéler une représentation inédite de la cathédrale en construction, avec sa tour nord romane disparue au XVI^e s.



Restauration d'une peinture murale du XIV^e siècle dans la salle capitulaire de la chapelle Saint Piat. Chartres. Photographie: Cyril Entzmann / Divergence 2021.



Diane Henry-Lormelle et Claire Dandrel, conservatrices-restauratrices. Restauration d'une peinture murale du XIV^e siècle dans la salle capitulaire de la chapelle Saint Piat. Chartres. Photographie: Cyril Entzmann / Divergence, 2021.



Day/Jour 5 - vendredi 18: *Heritage at risk: preservation of tangible cultural heritage in the view of climate change / Patrimoine en péril: conservation du patrimoine culturel matériel dans un contexte de changement climatique*

Sur cette coupe en métal, les produits de corrosion sont retirés par Géraldine Aubert, conservatrice-restauratrice du patrimoine métallique, à l'aide d'un gel contenant un complexant. Ce gel une fois durci devient pelable et donc facile à retirer de la surface de l'objet. Il permet un nettoyage doux de la surface et de retirer en profondeur les résidus incrustés dans les creux constitutifs du décor. Ce gel composé de molécules organiques naturelles est biodégradable afin de diminuer l'impact des traitements sur le climat.

La coupe est enfin rincée à l'aide d'un steamer et de vapeur d'eau déminéralisée.



Géraldine Aubert, conservatrice-restauratrice.
Photographie : Anne-Charlotte Compan.



Photographies: Anne-Charlotte Compan.

Day/Jour 6 – samedi 19: Interdisciplinarity in conservation-restoration: sustainability, cooperation and networking / Interdisciplinarité en conservation-restauration: durabilité, coopération et travail en réseau

Au musée des Arts décoratifs, divers corps de métier collaborent pour préparer en interne les expositions. Ici, il est possible de voir deux conservatrices-restauratrices et une mannequiseuse : pour l'exposition des vêtements historiques, un socle particulier est nécessaire. Les mannequins sont modifiés à la mesure des vêtements présentés, à l'inverse d'une démarche de tailleur, où le vêtement est confectionné à la mesure du mannequin. Ainsi, le vêtement prend forme et ce système d'exposition permet d'éviter les déformations des pièces présentées.



Préparation de la mise en exposition de robes. Mannequinage sur cintre rembourré sur mesure. Paris, Musée des arts décoratifs (MAD). Photographie: Anne-Charlotte Compan / Hans Lucas, 2021.

Day/Jour 7 – dimanche 20: *European day of conservation-restoration / Journée européenne de la conservation-restauration*

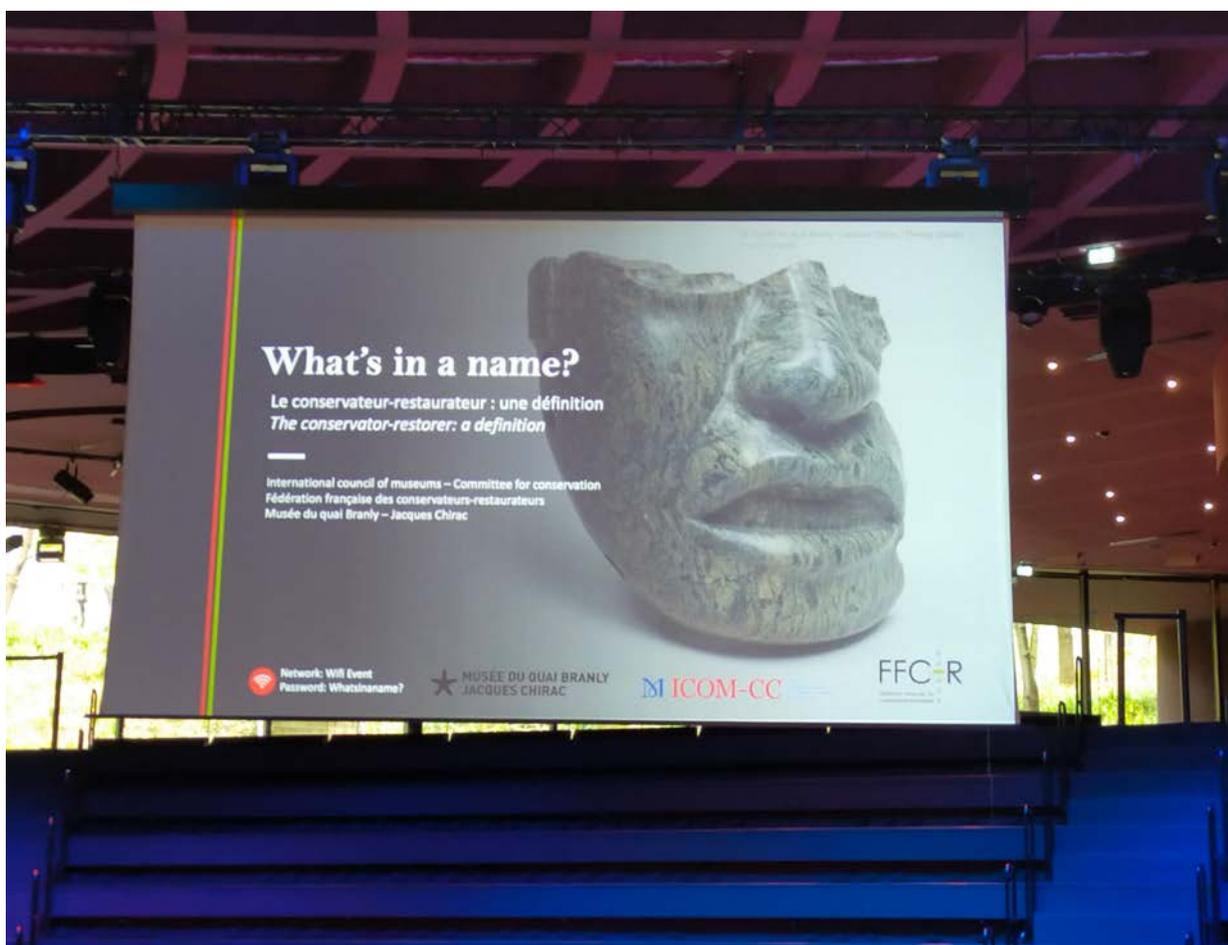
Le 11 avril dernier, un colloque organisé conjointement par la Fédération française des conservateurs-restaurateurs (FFCR) et le Comité pour la conservation du conseil international des musées (ICOM-CC) s'est tenu au musée du quai Branly - Jacques Chirac à l'occasion des 40 ans de la publication du texte définissant la profession de conservateur-restaurateur. Vous pouvez visionner les interventions et tables rondes en suivant ces liens, et vous pourrez retrouver prochainement leur transcription dans le prochain numéro de Ceroart.

Matinée en français - https://www.youtube.com/watch?v=9_6aaxYIEWQ

Après-midi en français - <https://www.youtube.com/watch?v=NL6lin-urWk>

Numéro de Ceroart 13 | 2024 - <https://journals.openedition.org/ceroart/9050>

Marjorie Maqueda



Photographie: FFCR.

Pilotage Amélie Méthivier - Maquette Camille-Frédérique Blind